

Image not found or type unknown



Je veux divorcer avant de vendre

Par **bahlinger**, le **21/09/2011** à **13:59**

Bonjour,rrnrnJe désire savoir s'il est possible de divorcer avant de vendre un bien qui est integrelemnt payé. Je suis mariée sous le régime de la communauté et désire divorcer le plus vite possible. rnrnOn me dit que ça coûte plus cher que de vendre d'abord. Est-ce vrai ? et si oui, combien ?rnrnCordialement.

Par **mimi493**, le **21/09/2011** à **14:27**

Oui, on peut divorcer sans vendre au préalable.rnQuant à vite divorcer, ce sont deux mots qui ne vont pas ensemble :)